Conditionnements.	1.000
Tirages	107
Dégraissages .	86

Le directeur,
Arthur BOSTR.

Neuville-en-Ferrain. — Le carrousel qui a été donné dimanche a brillamment réussi, malgré le mauvais temps. Le quadrille des membres de la commission qui quitte le village pour se placer leur concours à la fête. En revanche il faut adresser des remerciments à tous ceux qui ont bien voulu se mettre aux organisateurs et en particulier à M. Rolin, instituteur et à M. Bigotteau Joseph, sous-lieutenant de pompiers qui, pendant le carrousel, en fait au profit des pauvres une quête qui a rapporté 59 fr. 50.

Nous croyons être les interprètes des malheureux en adressant de sincères remercîments aux dévoués quêteurs.

WATTRELOS

Notre correspondant de Wattrelos nous prie d'insérer la note suivante :

Quelques questions adressées à l'administration municipale de notre ville :

1° Pourquoi ne fait-on pas procéder au curage des égouts malsains d'où se dégagent quantité de miasmes pestilentiels ? Ils sont nombreux, ces puissants et ces égouts. Je citerai seulement celui qui longe la rue du Bureau dont les eaux se déversent dans un réservoir situé à côté de l'école de M. Dubrunel.

2° Avis à la commission d'hygiène!

Ne pourrait-on pas faire exercer un contrôlement plus sérieux sur des marchands de charbons, les marchands de betterave, dans lesquels un nombre de fermiers qui vendent de la margarine pour du beurre nature. Avis à M. le commissaire.

3° Puisque le kiosque de la place reste monté, ne devrait-on pas pour chaque dimanche organiser un concert de quelques heures ?

Je pense que les différentes sociétés subventionnées y prêteraient avec plaisir.

4° A quand l'inauguration de la nouvelle route ???

LILLE

Le cadavre de Sainte-Agnès

Une nouvelle arrestation à Roubaix

Après les diverses arrestations des détenus qui étaient sortis de la prison de Loos la même jour que Dirson. Il ne restait plus à retrouver que Poulain, que l'on croit être le principal complice de Adolphe Deroubaix, 23 ans, fraudeur de profession.

Ce dernier a été arrêté hier matin, vers quatre heures, à Roubaix, au quartier du Coll-de-Four, rue Grétry, où il était venu passer la nuit.

Adolphe Deroubaix est un raudeur de profession ; mais un fraudeur inoffensif, ne se mêlant jamais dans les bagarres entre douaniers et fraudeurs, et travaillant presque toujours seul, le plus souvent pour son compte et assez rarement pour les « maîtres fraudeurs ».

Quoique sans domicile fixe, il logeait de préférence à Tourcoing, mais tantôt il était à Mouscron ou au Mont-de-Lens, tantôt à Roubaix et même à Wattrelos.

Il a subi de très nombreuses condamnations pour fraude; chaque fois qu'il sortait de prison, il vagabondait avec ce qu'il avait gagné à Loos, puis reprenait sa vie nomade.

En quittant la dernière fois Loos, il était allé se fixer à Tourcoing et c'est par hasard qu'il est venu à Roubaix dans la soirée de lundi et y passé la nuit.

M. Octave Huyghe, chef de la police de sûreté, ayant eu vent de l'affaire, et mandé du Parquet de M. Delelis, juge d'instruction, le fit arrêter au sant du lit par les agents Reville, Cuvelier et Calonne.

Deroubaix n'a fait aucune résistance et s'est laissé emmener de bonne grâce, ennuyé seulement d'être obligé de se lever si tôt.

Il paraît absolument tranquille sur son sort, car il est probable, comme nous l'avons déjà dit, que les seuls coupables soient Poulain et sa maîtresse qui restent toujours introuvables.

Accident. — Hier, vers 7 heures et demie du soir, Mme Marie Alyn, née Panens, 52 ans, rue Malenoc, 30, en passant près d'un jeu de maillet, situé à l'angle des rues Faubourg-de-Tournai et Dubronfaut, a été blessée à la tête par l'un des piquets en bois qui servent de clôture.

Mme Alyn a été soignée aussitôt à la pharmacie Deblock, rue du Faubourg-de-Tourcoing, 85. Heureusement la blessure faite à la tête au-dessous de la joue gauche est sans gravité. Après un premier pansement, cette femme a pu regagner son domicile.

Un chevalier d'industrie. — Hier matin, vers onze heures, au moment où une voiture de déménagement allait sortir de chez M. Désiré Vanbetabrugge, rue Gombert, avec le client qui l'avait demandée, on vit tout à coup surgir deux agents de la police de sûreté, qui mirent la main au collet de cet homme et l'emmenèrent vers le commissariat du 6e arrondissement.

D'après les renseignements assez vagues que nous avons pu recueillir (la police n'ayant rien voulu nous dire) ce serait un chevalier d'industrie, surpris au moment où il se disposait à filer de Lille. Il serait un sieur Ancelin, se disant agent d'affaires et ayant plusieurs domiciles. Malheureusement, il a été arrêté avant d'avoir donné l'adresse où la voiture devait charger ses meubles; de sorte que nous n'avons pu la connaître.

Ancelin a été détéré au parquet ; on qui serait une preuve que son affaire est assez grave.

Vol.—Samedi matin, M. Bernard, rue Léon Gambetta, 106, constatait, en ouvrant sa maison, que de hardis voleurs s'étaient introduits pendant la nuit dans son magasin et y avaient volé de l'argent, environ 45 fr. en menue monnaie, enfermé dans un bureau qu'ils ont fracturé.

Pour s'introduire dans l'immeuble, les malfaiteurs ont dû enlever les deux portes de poignée, le rideau métallique, qui recouvre la porte d'entrée et qui est mû par un mécanisme à la main du propriétaire. Ils ont fracturé la porte et sont entrés. On a remarqué qu'ils avaient visité les rayons d'étoffes, mais qu'ils n'avaient rien pris. Une enquête est ouverte.

LE NORD

Terrible accident à Fretin

Hier matin, M. César Béharez, garde barrière au passage n° 5 était occupé à accrocher des wagons, lorsqu'en voulant passer entre deux, il fut saisi par deux tamponset presque écrasé.

M. Tison, médecin à Templeuve, qui lui a donné les premiers soins, a constaté qu'il avait le bras gauche fracturé, la clavicule cassé et 6 côtes enfoncées ; son état est désespéré.

Ce malheureux est âgé de 38 ans et pères de quatre enfants.

Conseil. — On a fait hier les magnifiques essais du concours fédéral. Les deux sociétés de tir à Genève, les Francs tireurs de la rive droite et la société de gymnastique l'Avenir, accompagnée par la musique des Carabiniers réunie sont allés féliciter les lauréats.

Les honneurs de la soirée ont été pour M. V. Cesson auquel on a donné des sérénades et offert de superbes bouquets. Puis dans le jardin de M. Cesson la musique inaugurait un petit concert qui s'est terminé par le plus merveilleux dégraissage enlevés et applaudis à outrance.

M. Sacquet-Bouffard a reçu un tout chaleureux au vainqueur du concours, la gaîté était générale et la soirée et bien commencée s'est terminée par une promenade dans les rues de la ville, conduite par une haie chez M. Rolin, « mai lauréat » l'une des meilleures carabines, qui reçut on ne peut plus cordialement ceux qui venaient le féliter de son succès.

On a pu constater une fois de plus les liens de sympathie et de solidarité qui unissent entr'elles les sociétés patriotiques communaux.

DOUAI

Accidents. — Lundi matin, M. Nundt Augustin, 37 ans, garçon brasseur chez Mr. Butrille, s'est fracturé la jambe droite en tombant d'un lit, pendant qu'il était occupé à nettoyer la tête de son chariot à la brasserie.

— Le même jour M. Couvert Grégoire, 55 ans, commissionnaire public, a été blessé légèrement à la jambe droite à la gare de Douai par la chute d'un colis.

Noyé. — Mardi matin vers 6 heures, le corps d'un homme a été retiré de la Scarpe à l'entrée de la rue de la Porte-Morgnies. Il ne portait aucune trace de violence. Une enquête est ouverte. L'identité n'est pas encore établie.

VALENCIENNES

Engleefontaine. — Dimanche prix-midi, M. Pierre Prevot, professeur à Saint-Amand, revenant du concours vélocipédique de Douai, tombait à côté du pré d'un malaise subit qui le force à abandonner la course.

Il fut recueilli par M. Pillois, chef de service de la commune d'Anglefontaine, où il resta sans connaissance pendant plus d'une heure. Lundi matin, il a pu se rendre chez lui.

Denain. — La femme Tampy, sentant les atteintes d'une maladie grave, le 7 courant, prévoyant qu'elle ne pourrait plus travailler, mettait l'affection dont souffrait la malade ayant été reconnue contagieuse, lui ma parent voir cette femme.

Son mari sent du lait de nourrice. Il fit appeler le docteur l'artisien qui lui prodigua ses visites jusqu'en vendredi, jour du décès. Ce dernier jour et à la dernière heure, deux prêtres de la ville sont allés au domicile de la malade, rue de Douai, près la ferme Renard, pour conférer la nombonde sacramentelle, comme cette dernière ne l'était pas qui l'appelle. Tampy se le lieux pas pénétrer dans la chambre de la malade, dans la crainte de l'effrayer, mais il dit cependant au prêtre : « Si ma femme, qui conserve toute sa présence d'esprit vous demande, le vous ouvertes immédiatement chercher ».

Une heure plus tard, une hémorrhagie subite privait Tampy de sa compagne. Depuis ses visites le témoint de n'avoir pas conduit au moitié à l'église, avait de la déposer en terre. Le motif en est pourtant très simple.

Le fils aîné de T. mpy, âgé de 15 ans, ayant été chargé par son père d'aller prévenir Mme Lemoine qui remplit ses fonctions de secrétaire de M. les prêtres (ceux-ci n'ont pas le temps de s'occuper de simples détails d'administration) du décès de sa mère, celle-ci sortait pour aller chercher un ecclésiastique, aucun prêtre n'ire vous la chercher pour l'ensevelir à l'Eglise. C'est sur ces propos que M. Tampy père jugeant inutile d'insister, fit enterrer civilement son épouse.

Il fit et fit bien

La Sentinelle. — *Ligue républicaine.* — M Maxime de Comte, répondant à l'appel de la « Ligue républicaine de la Sentinelle », viendra faire une conférence dans cette commune, le dimanche 11 juin prochain.

AVESNES

Rixe sanglante à Grattières-Hautmont

Lundi vers neuf heures et demie du soir, M. Collet Julien, ouvrier-tourneur, se trouvait à l'estaminet : « A l'Arrêt du Tramways », à Grattières-Hautmont, en compagnie des époux Avant, lorsqu'au moment de sortir, survinrent deux Belges, Dupras et Cornillon et Clémmons Pierro, qui, paraît-il, étaient ivres et proférèrent des menaces à l'égard des Français, qu'ils appelaient des « cochons ». Sans tout dire, le sieur Avant, accompagné de son beau-père M. Collet et le frappèrent de plusieurs coups, dont l'un lui coupa net le bout de l'index de la main gauche.

La gendarmerie a arrêté ces forcenés et les a conduits à Avesnes, à la disposition du parquet.

DUNKERQUE

La défense mobile de nos côtes. — Les bateaux-torpilleurs *152* et *Edmond-Fontenay*, sont sortis du port de Dunkerque, mardi à midi 1/2, allant vers la passe des bancs à l'Est.

Comme la mer était assez agitée avec la forte brise de vent d'Est, qui souffait depuis le matin, vers 5 heures, on a pu passant près d'un jeu de maillet, situé à l'angle des rues Faubourg-de-Tournai et Dubronfaut, a été blessé à la tête par l'un des piquets en bois qui servent de clôture.

Mme Alyn a été soignée aussitôt à la pharmacie Deblock, rue du Faubourg-de-Tourcoing, 85. Heureusement la blessure faite à la tête au-dessous de la joue gauche est sans gravité. Après un premier pansement, cette femme a pu regagner son domicile.

Un chevalier d'industrie. — Hier matin, vers onze heures, au moment où une voiture de déménagement allait sortir de chez M. Désiré Vanbetabrugge, rue Gombert, avec le client qui l'avait demandée, on vit tout à coup surgir deux agents de la police de sûreté, qui mirent la main au collet de cet homme et l'emmenèrent vers le commissariat du 6e arrondissement.

D'après les renseignements assez vagues que nous avons pu recueillir (la police n'ayant rien voulu nous dire) ce serait un chevalier d'industrie, surpris au moment où il se disposait à filer de Lille. Il serait un sieur Ancelin, se disant agent d'affaires et ayant plusieurs domiciles. Malheureusement, il a été arrêté avant d'avoir donné l'adresse où la voiture devait charger ses meubles; de sorte que nous n'avons pu la connaître.

Ancelin a été déféré au parquet ; on qui serait une preuve que son affaire est assez grave.

Vol.—Samedi matin, M. Bernard, rue Léon Gambetta, 106, constatait, en ouvrant sa maison, que de hardis voleurs s'étaient introduits pendant la nuit dans son magasin et y avaient volé de l'argent, environ 45 fr. en menue monnaie, enfermé dans un bureau qu'ils ont fracturé.

Pour s'introduire dans l'immeuble, les malfaiteurs ont dû enlever les deux portes de poignée, le rideau métallique, qui recouvre la porte d'entrée et qui est mû par un mécanisme à la main du propriétaire. Ils ont fracturé la porte et sont entrés. On a remarqué qu'ils avaient visité les rayons d'étoffes, mais qu'ils n'avaient rien pris. Une enquête est ouverte.

LE NORD

Terrible accident à Fretin

Hier matin, M. César Béharez, garde barrière au passage n° 5 était occupé à accrocher des wagons, lorsqu'en voulant passer entre deux, il fut saisi par deux tamponset presque écrasé.

M. Tison, médecin à Templeuve, qui lui a donné les premiers soins, a constaté qu'il avait le bras gauche fracturé, la clavicule cassé et 6 côtes enfoncées ; son état est désespéré.

Ce malheureux est âgé de 38 ans et pères de quatre enfants.

Conseil. — On a fait hier les magnifiques essais du concours fédéral. Les deux sociétés de tir à Genève, les Francs tireurs de la rive droite et la société de gymnastique l'Avenir, accompagnée par la musique des Carabiniers réunie sont allés féliciter les lauréats.

Les honneurs de la soirée ont été pour M. V. Cesson auquel on a donné des sérénades et offert de superbes bouquets. Puis dans le jardin de M. Cesson la musique inaugurait un petit concert qui s'est terminé par le plus merveilleux dégraissage enlevés et applaudis à outrance.

M. Sacquet-Bouffard a reçu un tout chaleureux au vainqueur du concours, la gaîté était générale et la soirée et bien commencée s'est terminée par une promenade dans les rues de la ville, conduite par une haie chez M. Rolin, « mai lauréat » l'une des meilleures carabines, qui reçut on ne peut plus cordialement ceux qui venaient le féliter de son succès.

On a pu constater une fois de plus les liens de sympathie et de solidarité qui unissent entr'elles les sociétés patriotiques communaux.

DOUAI

Accidents. — Lundi matin, M. Nundt Augustin, 37 ans, garçon brasseur chez Mr. Butrille, s'est fracturé la jambe droite en tombant d'un lit, pendant qu'il était occupé à nettoyer la tête de son chariot à la brasserie.

— Le même jour M. Couvert Grégoire, 55 ans, commissionnaire public, a été blessé légèrement à la jambe droite à la gare de Douai par la chute d'un colis.

Noyé. — Mardi matin vers 6 heures, le corps d'un homme a été retiré de la Scarpe à l'entrée de la rue de la Porte-Morgnies. Il ne portait aucune trace de violence. Une enquête est ouverte. L'identité n'est pas encore établie.

VALENCIENNES

Engleefontaine. — Dimanche prix-midi, M. Pierre Prevot, professeur à Saint-Amand, revenant du concours vélocipédique de Douai, a été pris d'un malaise subit qui le force à abandonner la course.

Il fut recueilli par M. Pillois, chef de service de la commune d'Anglefontaine, où il resta sans connaissance pendant plus d'une heure. Lundi matin, il a pu se rendre chez lui.

Denain. — La femme Tampy, sentant les atteintes d'une maladie grave, le 7 courant, prévoyant qu'elle ne pourrait plus travailler, mettait l'affection dont souffrait la malade ayant été reconnue contagieuse, lui ma parent voir cette femme.

Son mari sent du lait de nourrice. Il fit appeler le docteur l'artisien qui lui prodigua ses visites jusqu'en vendredi, jour du décès. Ce dernier jour et à la dernière heure, deux prêtres de la ville sont allés au domicile de la malade, rue de Douai, près la ferme Renard, pour conférer la nombonde sacramentelle, comme cette dernière ne l'était pas qui l'appelle. Tampy ne le laissa pas pénétrer dans la chambre de la malade, dans la crainte de l'effrayer, mais il dit cependant au prêtre : « Si ma femme, qui conserve toute sa présence d'esprit vous demande, le vous ouvertes immédiatement chercher ».

Une heure plus tard, une hémorrhagie subite privait Tampy de sa compagne. Depuis ses visites le témoint de n'avoir pas conduit au moitié à l'église, avait de la déposer en terre. Le motif en est pourtant très simple.

Le fils aîné de T. mpy, âgé de 15 ans, ayant été chargé par son père d'aller prévenir Mme Lemoine qui remplit ses fonctions de secrétaire de M. les prêtres (ceux-ci n'ont pas le temps de s'occuper de simples détails d'administration) du décès de sa mère, celle-ci sortait pour aller chercher un ecclésiastique, aucun prêtre n'ire vous la chercher pour l'ensevelir à l'Eglise. C'est sur ces propos que M. Tampy père jugeant inutile d'insister, fit enterrer civilement son épouse.

Il fit et fit bien

La Sentinelle. — *Ligue républicaine.* — M Maxime de Comte, répondant à l'appel de la « Ligue républicaine de la Sentinelle », viendra faire une conférence dans cette commune, le dimanche 11 juin prochain.

AVESNES

Rixe sanglante à Grattières-Hautmont

Lundi vers neuf heures et demie du soir, M. Collet Julien, ouvrier-tourneur, se trouvait à l'estaminet : « A l'Arrêt du Tramways », à Grattières-Hautmont, en compagnie des époux Avant, lorsqu'au moment de sortir, survinrent deux Belges, Dupras et Cornillon et Clémmons Pierro, qui, paraît-il, étaient ivres et proférèrent des menaces à l'égard des Français, qu'ils appelaient des « cochons ». Sans tout dire, le sieur Avant, accompagné de son beau-père M. Collet et le frappèrent de plusieurs coups, dont l'un lui coupa net le bout de l'index de la main gauche.

La gendarmerie a arrêté ces forcenés et les a conduits à Avesnes, à la disposition du parquet.

DUNKERQUE

La défense mobile de nos côtes. — Les bateaux-torpilleurs *152* et *Edmond-Fontenay*, sont sortis du port de Dunkerque, mardi à midi 1/2, allant vers la passe des bancs à l'Est.

Comme la mer était assez agitée avec la forte brise de vent d'Est, qui souffait depuis le matin, vers 5 heures, on a pu passant près d'un

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

La réception de M. Viger

A l'occasion du concours national, M. Viger, ministre de l'agriculture arrivera à Arras, le samedi 10 juin, à 4 heures du soir.

Il sera reçu par M. le préfet et M. le maire d'Arras. Les honneurs militaires seront rendus par la garnison.

Après les réceptions officielles un grand dîner sera donné à la préfecture en l'honneur du ministre.

BÉTHUNE

Recale Coupigny. — Le jeune Charles Roquet, 15 ans 1/2, rouleur à la fosse n° 4 des mines de Nœux, 4 Herbin-Coupigny, a été transporté en voiture, et contusionné gravement à la tête.

Lièvin. — Les frères X. de la rue Cornic, côté de la Vignette, avaient engagé de beaux affûts d'habillement au Mont-le-pièté d'Arras. Lorsqu'il y a quelques jours, ils se présentèrent pour les reprendre on leur répondit que les effets avaient été dégagés depuis quelques jours. Les deux X. prétendent que le reconnaissance leur a été soustraite par une voisine.

Annay-sous-Lens. — Le garde-champêtre Roumin Dufour, étant en tournée dans les champs, a pris comparut du trente trois individus étrangers à la commune.

A peine leur avait-il qu'il leur adressait un procès-verbal que l'un d'eux, le nommé Brassart Georges, manœuvrier, demeurant à Lens, se jeta sur lui, le terrassa et frappa avec violence.

Grâce à l'arrivée de personnes qui travaillaient dans le voisinage, les deux individus prirent la fuite. La gendarmerie y vient de notice en état dans restation la nommé Brassart et recherche les deux autres complices de celui-ci qui refusé de les faire connaître.

SAINT-POL-SUR-TERNOISE

Le tendit de Bonem. — M. Collier, de Saint-Pol vient de remporter au tendit de Rouen une médaille d'argent, de 25 francs et une médaille d'argent de la Sonnaie.

Floringhem. — Des malfaiteurs inconnus, ont pénétré dans la ferme de M. Pumery et ont enlevé une génisse.

SAINT-OMER

Accident à la grande Mer. — Dimanche un fonctionnaire de notre ville accompagné de son fils et d'un ami, se promenait sur le rivière du Dromwegne, lorsqu'une imprudente manœuvre précipita le fils au fond du bateau.

Grâce aux secours de ce jeune fort orienté M. C. D., soldat au 8e de ligne et M. t., B., clerc de notaire, les nauf'gés purent être ramenés à bon port.

Roquetoire. — Un porc se trouvant dans l'étable du sieur Gournay, a été volé dans la nuit de dimanche. L'auteur n'est point connu.

Wavrans. — La gendarmerie de Lumbre a dressé procès-verbal au sieur R., de Remilly, pour coups et blessures au sieur Dupuis.

Lenlinghem. — *Vol.* — Une somme de 96 francs environ qui se trouvait dans une malle a été volée au sieur Courtier. Il y a soupçon sur une personne.

Recquingham. — *Arrestation.* — Le sieur Bertinel d'Arques a été arrêté par le garde champêtre pour vol d'une vache, appartenant à M. Fumery de Fiquet-ghem.

Arques. — *Tentative de vol.* — On a tenté la nuit dernière de dévaliser une épicerie avec avoir brisé un carreau, dans le magasin de M. Wilquin, marchand épicier.

Les malfaiteurs en ont été empêchés par les aboiements d'un chien qui ont réveillé le propriétaire.

MONTREUIL

Le crime de Groffiers

Le parquet connaît l'assassin de la malheureuse veuve Delattre.

C'est un jeune homme, presque un enfant, Honoré Mégnin, âgé de 17 ans, colporteur de journaux à Airon-St-Vaast.

Il a pris le fuite immédiatement après son crime, mais son signalement a été lancé dans toutes les directions et il ne saurait tarder à être arrêté.

CALAIS

Vol. — Un canard a été volé chez M. Malbaut Lemoine, cultivateur, rue Molière.

Accident. — Lundi vers 11 heures 3/4, du matin, l'enfant Harteau Charles, 5 ans, rue de Thonès 32, passant rue Pierre Mitault est tombé accidentellement dans la cave de M. Breeur Isidore, 35 ans, marchand-boucher.

L'enfant a été relevé aussitôt. Il vomissait et le sang lui sortait des oreilles. M. le docteur Delcrière qui a visité ce jeune enfant se prononce sur son état que dans quelques jours.

AISNE

L'assassinat de Vauxaillon

Le 25 janvier dernier, la veuve Joret fut trouvée assassinée.

Le gendre de la victime, le nommé Sandres, est en ce moment à la prison de Laon, soupçonné d'être l'auteur de ce crime.

Le mystère qui couvre encore ce crime serait-il sur point d'être éclairci ? C'est ce que la justice nous apprendra. Toujours est-il qu'une femme Grimbade, domestique à Laffaux, a fait hier une déclaration très grave à la gendarmerie.

Elle aurait déclaré que son mari dont elle vit séparée, serait l'auteur de ce crime.

Le jour même de l'assassinat, Grimbaque se trouvait à Vauxaillon. Depuis longtemps que sa femme, venue dans cette commune pour voir ses enfants qui y sont en nourrice.

Grimbaque, n'avait pas un sou sur lui, puisque sa femme dut lui donner 2 fr. 50 pour acheter de quoi dîner. Or, le lendemain du crime, Grimbaque remit 20 francs à sa femme pour payer les mois de nourrice.

L'enquête va être dirigée de ce côté et va établir ce qu'il peut y avoir de vrai dans cette déclaration tardive.

SAINT-QUENTIN

Incendie. — Hier matin, vers 2 heures, le feu prenait à la prison de Laon, soupçonné d'être l'auteur de ce crime.

Le mystère qui couvre encore ce crime serait-il sur point d'être éclairci ? C'est ce que la justice nous apprendra. Toujours est-il qu'une femme Grimbade, domestique à Laffaux, a fait hier une déclaration très grave à la gendarmerie.

Elle aurait déclaré que son mari dont elle vit séparée, serait l'auteur de ce crime.

Le jour même de l'assassinat, Grimbaque se trouvait à Vauxaillon. Depuis longtemps que sa femme, venue dans cette commune pour voir ses enfants qui y sont en nourrice.

Grimbaque, n'avait pas un sou sur lui, puisque sa femme dut lui donner 2 fr. 50 pour acheter de quoi dîner. Or, le lendemain du crime, Grimbaque remit 20 francs à sa femme pour payer les mois de nourrice.

L'enquête va être dirigée de ce côté et va établir ce qu'il peut y avoir de vrai dans cette déclaration tardive.

TRIBUNAUX

Cour d'Assises du Nord

Audience du 30 mai

Vol de cuivre à Sin-le-Noble

Il s'agit dans la première affaire d'un vol de cuivre à Sin-le-Noble, près Douai, au préjudice du sieur M. Fièvet, fabricant de sucre : dans la matinée du 9 au 10 janvier dernier, des ouvriers du fabricant s'aperçurent qu'il manquait 7 m. 1/2 de gaînes aux mêmes, que les pannes du toit avaient été enlevées, qu'une lame avait été brisée et que des tuyaux, fournisseur à la ferme avaient disparu.

Un inspecteur établit que Mme Delaval, marchande de vieux métaux à Douai avait acheté le 10 janvier, vers dix heures et demie du jour, des deux individus qui étaient venus chez elle, 160 kilogrammes de cuivre brûlé, moyennant la somme de 208 francs payée en [illegible]

A la suite de cette découverte, on arrêta les nommés Georges Lemoine, âgé de 21 ans, Léopold Dupuis, âgé de 19 ans, tous deux journaliers, demeurant à Douai, et Pierre Sabille, 31 ans, journalier dans la même commune.

Ces trois individus ne sortaient pas, après le crime, leur chaumière de la rue de Douai, qu'ils avaient abandonnée de l'autre, ils avaient enchelé un mur et étaient montés sur le toit. Lolivier et Sabille étaient demeurés sur le chemin de ronde, pendant que Sabille, demeuré sur le chemin de ronde, pendant que Sabille, demeuré sur le chemin de ronde, pendant que Sabille, demeuré